



—•• EXPERTISE COMPTABLE & INGÉNIERIE PATRIMONIALE ••—

🌐 www.cabinet-ase.fr
✉ cabinet@cabinet-ase.fr

☎ +33 (0)1 89 16 58 95
☎ +33 (0)5 61 52 88 97

📍 116 Rue de la Boétie, 75008 Paris
📍 31 Rue de Metz, 31000 Toulouse

FFPMI

FEDERATION FRANCAISE DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES METIERS DE L'IMAGE

Siège social : 13, rue Sainte Ursule – 31000 TOULOUSE
SIRET 319 403 697 00075

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 octobre 2024

Société à responsabilité limitée au capital de 32 000 €

Inscrite au tableau de l'Ordre des Expert-Comptables de la région de Toulouse - Inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes de la Cour d'Appel de Toulouse
R.C. Toulouse 88 B 334 - SIRET 343 887 550 00030 - NAF 6920Z - TVA intracommunautaire FR 53 343 887 550
31, rue de Metz 31000 Toulouse - Tél. 05 61 52 88 97 - site : www.cabinet-ase.fr - e.mail : p.continente@cabinet-ase.fr



EXPERTISE COMPTABLE & INGÉNIERIE PATRIMONIALE

 www.cabinet-ase.fr
 cabinet@cabinet-ase.fr

 +33 (0)1 89 16 58 95
 +33 (0)5 61 52 88 97

 116 Rue de la Boétie, 75008 Paris
 31 Rue de Metz, 31000 Toulouse

FFPMI

FEDERATION FRANCAISE DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES METIERS DE L'IMAGE

Siège social : 13, rue Sainte Ursule - 31000 TOULOUSE
SIRET 319 403 697 00075

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 octobre 2024

A l'Assemblée Générale de la FEDERATION FRANCAISE DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES METIERS DE L'IMAGE - FFPMI - du 1^{er} février 2025

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confié par l'assemblée générale des actionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association IFFCOM ASSOCIATION relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er novembre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne :

La note « Règles et méthodes comptables – Créances » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et à la dépréciation des créances.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné l'analyse des créances et leurs dépréciations lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable conformément à la note « Règles et méthodes comptables – Créances » de l'annexe.

La note « Règles et méthodes comptables – Immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations.

Nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des acquisitions d'immobilisations ainsi que celles retenues pour leurs amortissements et nous nous sommes assurés que la note « Règles et méthodes comptables – Immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles » de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association..

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 30 janvier 2025

Cabinet Audit Stratégie Expertise
Paul CONTINENTE,
Commissaire aux comptes



BILAN - ACTIF

FFPMI

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 31/10/24	Valeurs nettes au 31/10/23	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	40 118	58 416	-18 298	-31
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	560	728	-168	-23
Autres immobilisations corporelles	2 624	3 300	-676	-20
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	500	500		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	836	836		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	44 638	63 780	-19 142	-30
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 916	9 590	-2 674	-28
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	800	649	151	23
Autres (3)	21 766	12 182	9 583	79
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	771 570	639 245	132 326	21
Charges constatées d'avance(3)	19 516	700	18 816	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	820 568	662 366	158 202	24
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	865 206	726 146	139 060	19

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

FFPMI

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
	31/10/24	31/10/23	en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	703 875	851 142	-147 267	-17
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	124 089	-147 267	271 356	184
SITUATION NETTE	827 964	703 875	124 089	18
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	827 964	703 875	124 089	18
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	-1 625	-2 875	1 250	43
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 066	10 905	6 161	57
Dettes fiscales et sociales	7 515	11 778	-4 262	-36
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		2 464	-2 464	-100
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	14 285		14 285	
TOTAL DETTES	37 242	22 271	14 971	67
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	865 206	726 146	139 060	19

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

FFPMI

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	480 095	100	315 577	100	164 518	52
Montant net du chiffre d'affaires	480 095	100	315 577	100	164 518	52
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	77 609	16	30 618	10	46 991	153
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			80 215	25	-80 215	-100
Autres produits	4 985	1	7 181	2	-2 196	-31
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	562 689	117	433 590	137	129 098	30
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	332 353	69	308 109	98	24 244	8
Impôts, taxes et versements assimilés	870		615		255	41
Salaires et traitements	77 524	16	55 676	18	21 849	39
Charges sociales	21 636	5	14 413	5	7 223	50
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	21 335	4	15 621	5	5 714	37
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	3 259	1	189 653	60	-186 394	-98
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	456 977	95	584 087	185	-127 109	-22
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	105 711	22	-150 496	-48	256 208	170
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

FFPMI

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 797	3	4 629	1	11 168	241
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	15 797	3	4 629	1	11 168	241
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	15 797	3	4 629	1	11 168	241
RÉSULTAT COURANT avant impôts	121 508	25	-145 867	-46	267 375	183
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	6 000	1			6 000	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 000	1			6 000	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	3 419	1	1 400		2 019	144
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 419	1	1 400		2 019	144
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 581	1	-1 400		3 981	284
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	584 486	122	438 219	139	146 266	33
TOTAL DES CHARGES	460 397	96	585 487	186	-125 090	-21
Bénéfice ou Perte	124 089	26	-147 267	-47	271 356	184

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FFPMI

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

Règlement ANC n° 2014-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

FFPMI
 Adresse 13 rue Ste Ursule
 Bât. B
 31000 TOULOUSE
 Activité (s) exercée (s) Activités des organisations patronales e N° Siret 31940369700059

TABLEAU DES MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Postes	Méthodes d'évaluation ou de calcul	
Coût d'entrée des immobilisations	Frais d'acquisition	
Corporelles	<input checked="" type="checkbox"/> Charges	<input type="checkbox"/> Immobilisation
Financières	<input type="checkbox"/> Charges	<input checked="" type="checkbox"/> Immobilisation
Amortissements des immobilisations corporelles	<input checked="" type="checkbox"/> Amortissement linéaire et dégressif	

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, développ.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	99 013	4 122	6 000	97 135
Total des immobilisations incorporelles	99 013	4 122	6 000	97 135
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages	840			840
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	8 191	1 490		9 681
Total des immobilisations corporelles	9 031	1 490		10 521
Immobilisations financières	1 336			1 336
TOTAL GÉNÉRAL	109 380	5 612	6 000	108 992

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FFPMI

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		40 596	19 001	2 581	57 017
Total des immobilisations incorporelles		40 596	19 001	2 581	57 017
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.		112	168		280
Inst. générales agenc. divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		4 891	2 166		7 057
Total des immobilisations corporelles		5 004	2 334		7 337
TOTAL GÉNÉRAL		45 600	21 335	2 581	64 354

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	836		836
Créances de l'actif circulant	22 566	22 566	
Charges constatées d'avance	19 516	19 516	
TOTAL GÉNÉRAL	42 918	42 082	836

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	-1 625	-1 625		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 066	17 066		
Autres dettes	7 515	7 515		
Produits constatés d'avance	14 285	14 285		
TOTAL GÉNÉRAL	37 242	37 242		

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

FFPMI

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Valeur au 31/10/24	Valeur au 31/10/23
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	125 321	-32 618
+ Transferts de charges d'exploitation		215
+ Autres produits d'exploitation	4 985	7 181
- Autres charges d'exploitation	3 259	189 653
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	15 797	4 629
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels	6 000	
- Produits des cessions d'éléments d'actif	6 000	
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles	3 419	1 400
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	3 419	1 400
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	142 843	-210 246
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21 335	15 621
+ Reprises sur amortissements et provisions		80 000
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés	2 581	-1 400
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	124 089	-147 267

SYNTHÈSE

FFPMI

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/11/23 au 31/10/24	Du 01/11/22 au 31/10/23	Variation N / N-1		
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	480 095	315 577		164 518	52
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	480 095	315 577		164 518	52
Marge commerciale					
Marge globale	479 940	313 464		166 476	53
Valeur ajoutée	147 742	7 468		140 274	
Excédent brut d'exploitation	125 321	-32 618		157 938	-484
Amortissements et provisions	21 335	15 621		5 714	37
Résultat d'exploitation	105 711	-150 496		256 208	170
Résultat financier	15 797	4 629		11 168	241
Résultat courant	121 508	-145 867		267 375	183
Résultat exceptionnel	2 581	-1 400		3 981	284
Résultat net de l'exercice	124 089	-147 267		271 356	184

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/11/23 au 31/10/24	Du 01/11/22 au 31/10/23	Variation N / N-1		
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	142 843	-210 246		353 089	-168
Fonds de roulement net global	781 701	637 220	781 398	144 481	23
Besoin en fonds de roulement	25 756	2 605	88 107	23 152	889
Trésorerie	755 945	634 616		121 330	19

RATIOS		Du 01/11/23 au 31/10/24	Du 01/11/22 au 31/10/23	Variation N / N-1		
		Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients	(en jours)	1	1			-19
Crédit fournisseurs	(en jours)	19	13		6	45
Rotation stocks	(en jours)					
Autonomie financière		1	1			-1
Capacité de remboursement		-88	73		-161	-220
Taux d'endettement						
Rentabilité financière						-171
Rentabilité commerciale					1	-155

ANALYSE TRESORERIE

FFPMI

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

■ **L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) EST DE** **125 321**

Compte tenu des variations d'inventaire :

- des stocks de produits, en-cours	-
- des stocks d'approvisionnement	+
- des stocks de marchandises	+

Compte tenu des autres produits et charges de gestion courantes + 1 726

■ **L'APPORT D'ARGENT DE L'EXPLOITATION A ÉTÉ DE** **127 046** **100 %**
(Ventes - achats d'exploitation)

FLUX FINANCIERS

Sorties Entrées

Produits financiers, Agios, Intérêts C.T.		15 797		
Intérêts des emprunts				
Remboursement capital	2 875			
TOTAL ANNUITÉS ET AGIOS	2 875	15 797	12 922	-10
Achats d'immobilisations				
- Incorporelles	4 122			
- Corporelles	1 490			
- Financières				
Cessions d'immobilisations		6 000		
Emprunts nouveaux		4 125		
Subventions d'investissement				
TOTAL INVESTISSEMENTS - FINANCEMENTS	5 612	10 125	4 513	-4
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Intérêts des comptes courants				
TOTAL APPORTS/PRÉLÈVEMENTS NET DES ASSOCIÉS				

TOTAL GÉNÉRAL

8 487

152 968

Variation de trésorerie nette globale

144 481

Cette variation de trésorerie nette globale se traduit par :

Une amélioration des disponibilités de	121 330
Une augmentation des créances de	25 876
Une augmentation des dettes fournisseurs et dettes à court terme de	2 725

RATIOS INDICATEURS

FFPMI

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Calcul	N	N-1
Taux d'endettement			
<u>Emprunts et dettes assimilées</u>	-1 625.00		
<u>Ressources propres</u>	827 964.38		
<i>Ce ratio permet de connaître la capacité d'endettement de votre entreprise.</i>			
Autonomie financière			
<u>Capitaux propres</u>	827 964.38		
<u>Total passif</u>	865 205.94	0.96	0.97
<i>Ce ratio mesure l'indépendance financière de votre entreprise vis à vis des sources de financement extérieures.</i>			
Solvabilité à court terme			
<u>Créances + disponibilités + VMP</u>	820 568.01		
<u>Dettes et pds constatés d'avance à moins d'un an</u>	37 241.56	22.03	29.74
<i>Ce ratio indique la capacité de votre entreprise à rembourser ses dettes à court terme avec ses ressources disponibles.</i>			
Taux de variation du chiffre d'affaires			
<u>Chiffre d'affaires HT (N) - Chiffre d'affaires HT (N-1)</u>	164 517.99		
<u>Chiffre d'affaires HT (N-1)</u>	315 576.51	52.13	
<i>L'évolution du chiffre d'affaires permet de mesurer l'évolution de l'activité de l'entreprise, croissance forte ou faible, stabilité, régression lente ou rapide.</i>			
Taux de variation de la valeur ajoutée			
<u>Valeur ajoutée (N) - Valeur ajoutée (N-1)</u>	140 274.10		
<u>Valeur ajoutée (N-1)</u>	7 467.69	1 878.41	-89.44
Taux de marge brute d'exploitation			
<u>Excédent brut d'exploitation</u>	125 320.65		
<u>Chiffre d'affaires HT (N)</u>	480 094.50	26.10	-10.34
Rentabilité financière			
<u>Résultat net</u>	124 089.22		
<u>Capitaux propres</u>	827 964.38	0.15	-0.21
<i>Ce ratio mesure la rentabilité dégagée par l'activité de l'entreprise par rapport aux capitaux propres.</i>			

RATIOS DE GESTION

FFPMI

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Calcul	N	N-1
Crédit consenti aux clients			(en jours)
Clients et comptes rattachés (*) X Nombre jours de l'exercice	292 800.00		
<hr/>	<hr/>		
Ventes TTC	480 094.50	0.61	0.75

Ce ratio indique la durée moyenne du crédit accordé à vos clients. Son évolution doit être suivie avec intérêt, eu égard à la charge de trésorerie que ce crédit peut représenter.

(*) Y compris les effets escomptés non échus.

			(en jours)
Crédit accordé par les fournisseurs			
Fournisseurs et comptes rattachés X Nombre jours de l'exercice	6 246 232.86		
<hr/>	<hr/>		
Achats et autres charges externes TTC	332 352.71	18.79	12.92

Ce ratio indique le délai de paiement moyen accordé par vos fournisseurs. Ce délai constitue une ressource financière et allège donc les besoins de trésorerie.